

From: Frank Setruk1/France/IBM
To: Nicolas Sekkaki2/France/IBM@IBMFR
Cc: Mathieu Josien/France/IBM@IBMFR, Fabien Billa/France/IBM@IBMFR, Nathalie Richard/France/IBM, Franck Satizelle/France/IBM@IBMFR, Bruno Despres/France/IBM@IBMFR, Olivier Laurens/France/IBM
Date: 23/02/2016 15:49
Subject: Fw: Lettre Ouverte

Monsieur le Président et chers collègues, Bonjour,

La CFE-CGC IBM s'associe à la demande de la CFDT et il nous semble indispensable d'améliorer la qualité de nos accords d'entreprise, et en particulier leur contenu pour qu'ils apportent des plus concrets aux salariés et pas que des moins par rapport aux dispositions légales ou conventionnelles pré-existantes.

Il nous semble par ailleurs important de rappeler que nous sommes en France dans un état de droit différent des Etats Unis d'Amérique, et qu'il n'est pas légal de considérer que les gens devraient démissionner quand l'entreprise estime qu'elle n'a plus besoin d'eux après plusieurs années de bons et loyaux services, surtout quand elle ne les a pas formé suffisamment aux évolutions des métiers et des technologies.

En conséquence, il nous semble indispensable que la Cie revoit ou sa stratégie et ses prévisions d'évolution d'effectifs d'IBM France ou qu'elle prévoit les moyens financiers prévus par la législation française et par les conventions collectives applicables pour se séparer de collaborateurs qui n'ont pas démérité mais qui n'ont pas été formé pour s'adapter à l'évolution des métiers dans lesquels la Cie a décidé d'investir.

C'est par rapport aux informations contradictoires entre la volonté de la Cie de réduire les effectifs "à moindre cout" et notre compréhension du droit français applicable que **nous avons demandé avec nos collègues de la CFDT et de la CFTC une entrevue avec notre président Nicolas Sekkaki** pour l'alerter sur les risques de blocage qu'un dialogue social insuffisant risque de générer et pour proposer de nous inspirer de bonnes pratiques pouvant exister dans d'autres entreprises, voire pour en inventer de nouvelles en nous appuyant notamment sur les connaissances de l'expert du CCE et sur les propositions des OS réformistes qui ont exprimé une volonté de travailler de façon constructive ensemble.

Les récentes évolutions législatives applicables ou à venir nous semble rendre plus que souhaitable une telle rencontre.

Dans l'attente de propositions de dates pour une telle rencontre, je vous souhaite une excellente journée.

Frank SETRUK
Délégué Syndical Central
Trésorier Fédération Métallurgie CFE-CGC
Sce 805206 FRC7D GSM : +336 08 72 27 29
Mailto:frank_setruk@fr.ibm.com